



This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Vivre à la montagne en Suisse : trajectoires résidentielles, parcours de vie et identités

Petite, Mathieu; Camenisch, Martin

How to cite

PETITE, Mathieu, CAMENISCH, Martin. Vivre à la montagne en Suisse : trajectoires résidentielles, parcours de vie et identités. In: Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter. Martin, N., Bourdeau, P. & Daller, J.-F. (Ed.). Paris : L'Harmattan, 2012. p. 135–150.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:77731>

Vivre à la montagne en Suisse : trajectoires résidentielles, parcours de vie et identités

Mathieu Petite, Martin Camenisch

Département de géographie, Université de Genève, Suisse

Introduction

Les migrations résidentielles dans les régions de montagne en Suisse ont sensiblement changé de nature et d'intensité durant les vingt dernières années. Après avoir été marquées par un double mouvement d'exode rural, depuis la première moitié du 19^e siècle, et d'immigration dans les régions les plus touristiques, notamment dans la seconde moitié du 20^e siècle (Bätzing, 2003), elles sont aujourd'hui soumises à des mouvements d'une autre nature. Si l'exode rural, notamment dans certaines parties du Jura et dans ce que certains appellent la « friche alpine » (Diener et al. 2006), et les mouvements de population dans et autour des stations n'ont pas disparu, il semble bien qu'aujourd'hui l'installation de citadins dans la grande périphérie des agglomérations (Perlik 2001) et les migrations d'agrément (Moss 2006 ; Price et al. 1997 ; Cognard 2010) gagnent en importance. L'accessibilité accrue des régions de montagne depuis les grandes villes situées en périphérie a joué un rôle décisif en la matière (Perlik, 1999, 2003 ; Torricelli, 2001).

Cet article porte sur les migrations qui relèvent de ces deux derniers types (migrations d'agrément et périurbaines), en s'intéressant en particulier aux trajectoires résidentielles de ces individus qui choisissent de vivre en montagne. Il vise à comprendre les identités individuelles qu'ils construisent en rapport aux lieux qu'ils habitent et qu'ils ont habité. Les motivations et le choix du déplacement – ou du maintien – de la résidence est ainsi replacé dans le contexte de l'ensemble du parcours de vie de l'individu. Dans cet article, on insistera sur le couplage entre préférences individuelles de type de lieu et « aménités » effectivement identifiées dans le lieu en question.

Ces réflexions se nourrissent d'une recherche en cours intitulée « Trajectoires résidentielles, identités territoriales et catégories géographiques »¹. Elle procède à la fois par une analyse quantitative des mouvements migratoires entre types de régions en Suisse entre 1990 et 2008 et par une analyse qualitative des motivations qui conduisent des personnes à s'installer ou à quitter des régions de montagne. La présente proposition se focalise sur la deuxième partie de cette recherche.

On suggérera ici trois propositions : la première s'intéresse aux qualités spécifiques dont un lieu est porteur et qui sont en général toutes recherchées par les individus qui s'y installent : possibilité d'y exercer des loisirs liés à la nature, beauté du paysage, etc. La deuxième rend compte de la capacité des individus à mettre en cohérence leur parcours et leurs choix résidentiels par rapport à leurs aspirations et leur projet de vie. La dernière enfin explique ces motivations par un processus de mise à distance et de mise à proximité de certaines ressources (aménités, accessibilité au lieu de travail, au réseau social, etc.).

¹ Cette recherche, dirigée par Bernard Debarbieux, est financée par le Fonds national suisse de la recherche (FNS, fonds n° 100013-122384), institution que nous remercions vivement. Nous adressons également notre reconnaissance aux administrations communales qui collaborent à l'étude, ainsi qu'à l'ensemble des habitants qui veulent bien nous accorder des entretiens.

Si cette réflexion s'inscrit dans les approches de la migration d'agrément ou de la « lifestyle migration », elle s'intéresse aux motivations du déplacement non pas comme de simples conséquences d'aménités recherchées. Ces dernières se conjuguent au parcours de vie, qui est individuel aussi bien que construit socialement.

L'analyse qualitative se focalise sur quatre communes considérées comme de montagne par la législation fédérale suisse ou par l'Union Européenne. L'une, la commune de Bagnes, est située dans le canton du Valais et est polarisée par l'activité touristique de la station de Verbier. Deux sont situées dans la chaîne du Jura : l'une, la commune de Soulce, correspond aux caractères d'une région périphérique et non touristique ; l'autre, la commune de Saint-Cergue est très proche de l'agglomération de Genève. Enfin, la dernière, la commune d'Arth est localisée en Suisse centrale sous l'aire d'influence de l'agglomération de Zurich.

Dans le tableau 1, on peut lire des dynamiques démographiques très différenciées durant ces vingt dernières années au sein des quatre communes.

Tableau 1 : Evolution de la population dans les communes de Soulce, Saint-Cergue, Bagnes et Arth (Source : Office fédéral de la statistique)

Commune	Population 1990	Population 2010	Taux d'immigration moyen 1990-2008 (%)	Taux d'émigration moyen 1990-2008 (%)	Solde migratoire 1990-2008 (%)
Soulce JU	200	256	6.35	5.73	0.61
St-Cergue VD	1332	1973	17.55	15.55	2.01
Bagnes VS	5107	7617	9.34	6.95	2.39
Arth SZ	8425	10555	6.58	5.41	1.17

Celles de Bagnes et de Saint-Cergue sont caractérisées par un « turn-over » important, c'est-à-dire que l'immigration y est aussi élevée que l'émigration (Camenisch, Debarbieux 2011), mais pour des raisons différentes. La commune de Bagnes et la station de Verbier, l'un des plus importants centre de sports d'hiver de Suisse (plus d'un million de nuitées par an en moyenne) connaît une expansion démographique très forte, les nombreux départs étant largement contrebalancés par les arrivées ; une dynamique caractéristique d'une commune touristique, où les activités liées au tourisme attirent des travailleurs qui restent souvent pour une durée limitée à quelques années. De même, les transformations de résidences secondaires en résidences principales sont nombreuses. A Saint-Cergue, l'expansion démographique s'explique plus probablement par un processus de périurbanisation engendré par la proximité de Genève ou Lausanne. Le processus de « turn-over » est l'un des plus élevés de toutes les communes suisses. Attirés par la « qualité de vie » et les prix fonciers moindres que ceux des villes et des leurs immédiats alentours, des individus s'installent de plus en plus dans ce type de lieux qui restent tout de même très facilement accessibles. Le phénomène de transformation de résidences secondaires en résidences principales s'observe comme dans la commune de Bagnes. La commune d'Arth est celle qui compte le plus d'habitants : le contexte périurbain et la situation sur un nœud ferroviaire

stratégique en Suisse lui assure une attractivité résidentielle importante. En revanche, la commune de Soulce, qui compte bien moins d'habitants que les trois autres communes, connaît une dynamique démographique beaucoup plus faible (en dessous de la moyenne suisse), mais parvient tout de même à augmenter légèrement sa population, après une progressive baisse depuis le début du XX^{ème} siècle.

20 entretiens sont en train d'être menés dans chaque site. Pour des raisons d'avancement de la recherche, cet article propose des résultats provisoires seulement pour les trois premières communes (Bagnes, Soulce et Saint-Cergue). Les entretiens visent à cerner les motivations de la migration, ainsi que l'articulation de celle-ci avec le parcours de vie. Le corpus d'entretien est complété, pour le cas de la station de Verbier dans la commune de Bagnes, par des extraits d'un livre qui a recueilli des témoignages de personnes fréquentant temporairement ou habitant à l'année la station (Joyce, Pankhurst 2009).

Cet article commence par définir les concepts avec lesquels le corpus d'entretiens va être travaillé. D'abord, le concept de lieu est explicité, pour comprendre l'attrait de certains facteurs spatiaux auprès des résidents. Ensuite, les migrations dites d'agrément ou de « lifestyle » sont passées en revue, en portant une attention particulière au parcours de vie. Enfin, est abordé le concept d'identité entendu ici comme une mise en signification des lieux et des trajectoires. Dans un deuxième temps, on proposera une analyse du corpus selon les trois idées : l'énonciation par les enquêtés des caractéristiques intrinsèques des lieux qu'ils habitent ou qu'ils ont habité ; l'évocation d'une mise en rapport du parcours de vie, des interactions sociales et familiales et des lieux ; la justification des choix résidentiels comme une manière de combiner des proximités et des éloignements.

Lieux, migrations et construction des identités

En géographie et en sciences sociales, le concept de lieu a basculé d'une acception objectivante à une acception constructiviste et subjectivante. La contribution des géographes humanistes anglo-saxons a été à cet égard décisive : ils ont cherché à comprendre les formes d'attachement affectif et symbolique que les individus investissent dans le lieu (Entrikin 1991, Relph 1976, Tuan 1977). Plus récemment, la conception du lieu comme un ensemble de caractéristique objectives (coordonnées, forme matérielle, justement définies comme « locales ») a été délaissée pour davantage mettre l'accent sur une construction toujours indéterminée d'influences, de discours, de matériaux, de personnes qui ne sont pas localisés en tant que tels. On reconnaîtra ici l'influence notamment de l'actor-network theory (Latour 2006) ou des travaux des sociologues Anthony Giddens (1994 [1990]) ou de John Urry (2005 [2000]). C'est de cette manière aussi que les géographes Doreen Massey (1991) ou Tim Cresswell (2009) envisagent le lieu comme le produit de la circulation de références, de personnes, qui dépendent de plusieurs échelles spatiales à la fois. Pourtant, les individus qui décident de vivre dans tel lieu peuvent (ou pas) être attirés par des caractéristiques qu'ils considèrent comme étant bien objectives. Et cette mobilité qui est aussi constitutive du lieu n'empêche pas le désir d'ancrage exprimé par de nombreux individus dans le lieu en question. Les caractéristiques d'un lieu s'apparentent pour certains à ce que l'on appelle des « aménités », à savoir ces conditions qui échapperaient au circuit économique (les « externalités ») mais qui seraient autant de facteurs d'attraction.

De nombreux auteurs se sont intéressés aux migrations temporaires ou définitives vers des lieux de prédilection, connotés positivement, mais toujours en opposition à un autre lieu ou type de lieu. Certains auteurs ont notamment expliqué le déplacement touristique par des imaginaires associés aux lieux désirés (Chadefaud 1988, Viard 1984), quand d'autres ont montré que les migrations définitives procédaient d'une volonté d'un changement de style de vie (Benson, O'Reilly 2009, Benson 2010) ou d'un désir de vivre à la campagne (Hervieu,

Viard 1996), autant qu'un projet d'auto-réalisation. Si la localisation résidentielle dépend bien d'un certain capital spatial différencié selon la position sociale de l'individu, elle est aussi une manière de gérer la distance entre son lieu de travail, son réseau social ou les possibilités de loisirs (Cailly 2007).

Pour expliquer la migration d'agrément dans les régions de montagne, Laurence Moss a proposé de différencier ce qui motive le déplacement d'un côté, et ce qui le facilite, de l'autre. Parmi les motivations jouent un grand rôle les aménités environnementales et culturelles, ainsi que la possibilité d'exercer des loisirs, par exemple (Moss 2006). Les conditions favorisant la migration sont, par exemple, la disponibilité et le coût des terrains, les moyens de transport, la connexion à des réseaux de communication (Internet).

Aussi intéressant soit-il ce modèle se focalise sur les qualités intrinsèques d'un lieu et ne prend pas en compte les individus en tant que porteurs de leurs propres aspirations et leur inscription dans des réseaux familiaux et sociaux qui influent en partie sur leurs choix résidentiels (Mulder, Cooke 2009, Benson 2010). Il s'agit ainsi d'adopter une approche biographique de la migration (Findlay, Li 1997, Ni Laoire 2000).

Les études en parcours de vie nous apprennent en effet que l'analyse de la trajectoire d'un individu ne doit pas être dissociée de celle de l'ensemble des réseaux sociaux et familiaux dans lesquels chaque individu est inséré et qui conditionnent ses décisions de mobilité résidentielle. La migration est ainsi conçue comme un processus biographique, influencé aussi bien par les conditions historiques et géographiques dans lesquelles est plongé l'individu, les liens sociaux qu'il peut tisser, que par la temporalité des événements à laquelle il est confronté ou encore par sa propre capacité d'action (Elder, Zollinger Giele 2006 ; Sapin, Spini, Widmer 2007).

Il s'agit bien de s'intéresser au couplage des motivations proprement liées au lieu d'établissement, d'un côté et de la trajectoire et de l'histoire de vie d'un individu, de l'autre. Autrement dit, on essayera de comprendre la manière qu'ont des résidents de rapporter leur propre récit de vie aux lieux qu'ils ont habités. Pour cela, nous utiliserons le concept d'identité.

Tel qu'il est entendu ici, le concept d'identité est moins la somme des attributs donnés à un individu (comme la classe sociale, la nationalité, le genre, etc.) que la construction consciente de la singularité de celui-ci et sa propre trajectoire de vie. S'appuyant notamment sur Hannah Arendt et Charles Taylor, Bernard Debarbieux (2006) propose de concevoir l'identité comme un produit de l'action et d'un positionnement personnel dans l'espace public. Dans ce processus identitaire, Les lieux jouent pour certains individus un rôle essentiel, par l'ancrage spatial et temporel qu'ils permettent. En ce sens, ces individus peuvent adopter une posture réflexive face à leur propre parcours de vie et aux lieux qu'ils ont habité. C'est ce que tente d'expliquer le concept d'identité narrative ou biographique (Ricoeur 1990 ; McAdams 1993 ; Somers 1994 ; Kaufmann 2004). De la même manière, le sociologue Anthony Giddens (1991) a montré que les individus étaient doués de réflexivité et que les identités étaient désormais moins assignées (classes sociales, famille, etc.) que construites plus ou moins librement par les individus. Or les lieux joueraient un rôle prépondérant dans cette construction identitaire.

Dans le discours des habitants, il s'agit alors de repérer les attributs qui sont attachés aux lieux de résidence passés ou présents. Au sein des trois lieux étudiés, les habitants avouent être séduits tout à la fois par des qualités morphologiques (paysage, climat, par exemple), fonctionnelles (loisirs, services, par exemple) et « sociales » (type de population, type d'ambiance, par exemple) considérés comme intrinsèques et parfois spécifiques au lieu.

Mais ces attributs ne sont identifiés comme tels que parce qu'ils résonnent fortement dans le parcours de vie d'un individu, qui se déploie dans le temps et qui s'entrecroise à celui d'autres individus (famille ou amis par exemple). Chaque individu est ainsi amené à penser les lieux qu'il a habité en correspondance (ou en contradiction) à une période de vie en conformité (ou non) avec un projet de vie. La trajectoire de vie est ainsi vue comme un enchaînement jamais déterminé de lieux, d'événements et de décisions plus ou moins prises avec d'autres individus.

Compte tenu de l'ensemble complexe de ces facteurs qui jouent dans une trajectoire, le choix résidentiel tendra à refléter le plus possible un équilibre entre d'un côté une mise à distance de types d'espace, de lieux, et corrélativement de personnes ou d'événements et de l'autre une mise à proximité d'autres types d'espaces, de lieux et de personnes. Il n'est pas possible de comprendre les motivations à migrer dans un lieu sans prendre en compte le lieu qui est délaissé et l'ensemble de la biographie individuelle qui lui est liée.

Les aménités : du « naturel » au « social »

Qu'est-ce qui, dans un lieu, pousse des individus à vouloir y vivre ? Les enquêtés évoquent les qualités, plus ou moins objectives, qui les attirent dans le lieu et qui sont vues comme autant de motivations à migrer. Ces qualités relèvent d'abord de ce que l'on appelle parfois les aménités environnementales. Il s'agit moins d'attributs strictement objectifs que de croyances partagées, largement empruntées des imaginaires de la montagne et des Alpes (Crettaz 1993, Walter 1991), au fondement des déplacements touristiques. Sont mis en évidence non seulement la beauté du paysage, le climat favorable (ensoleillement avantageux, moins de brouillard qu'en plaine, par exemple) mais aussi les possibilités de loisirs. Dans une station touristique, telle que Verbier ces discours sont prégnants :

« J'aime Verbier pour son domaine skiable, la vue magnifique sur les Combins. Sa diversité de rencontres internationales, ses soirées avec beaucoup de choix pour sortir et ses bons restos » (Moquette cité in Joyce, Pankhurst 2009).

Le paysage est une valeur importante aussi bien aux yeux des néo-résidents, de la population locale que des touristes (Petite 2005) :

« Verbier, parce qu'il y a de nombreux endroits magnétiques dans le monde, mais on n'est jamais aussi bien que chez soi ! Surtout quand en ouvrant les fenêtres le matin, on s'aperçoit que son chez soi ressemble à ça » (Marie-Claire cité in Joyce, Pankhurst 2009).

Le lieu est associé à un espace de loisir et de liberté. C'est bien ainsi que la montagne a été qualifiée depuis le 18^{ème} siècle :

« J'adore me réveiller avec la vue sur les Combins. Et une demi-heure après je suis sur les skis devant un énorme terrain de jeux avec d'innombrables pentes pour glisser ou pour se promener, courir, faire du vélo » (Laura cité in Joyce, Pankhurst 2009).

Le climat soi-disant favorable dans les régions de montagne a motivé quantité de pratiques touristiques depuis l'avènement du climatérisme (Reichler 2005). Ce « mythe de l'air pur » demeure encore central autant dans le marketing touristique (Matos 2007) que dans le discours des touristes et des habitants :

« J'aime vivre à 1500 mètres au grand air avec tout ce que cela comporte, ouvrir la fenêtre le matin, contempler les montagnes, et pas d'immeubles, pouvoir m'évader en cinq minutes si ça me chante ; respirer ! » (Pierre, cité in Joyce, Pankhurst 2009)

Les aménités (climatiques, par exemple) sont toujours décrites en opposition ou en comparaison avec un autre lieu.

« Moi je retrouve vraiment les contacts avec la nature, et surtout aussi, je vois une nette différence de climat par rapport aux autres endroits où j'ai habité avant. C'est-à-dire que l'ensoleillement est fabuleux » (femme, 37 ans, Bagnes).

Proche de l'agglomération genevoise, le village de Saint-Cergue est décrit en opposition à la ville, considérée comme désavantagée du point de vue du climat.

« A Genève, l'hiver, c'est triste et gris, ici, y a quand même du soleil. Chaque fois, quand je suis revenu du travail, quand on arrive près de la Givrine, on commence à respirer » (homme, 61 ans, Saint-Cergue).

La « nature intacte », le calme sont autant d'atouts mis en avant par les habitants de Soulce :

« C'est un petit vallon qui se termine en cul-de-sac, y a pas de circulation, c'est un beau coin de notre canton. Y a beaucoup de beaux coins en Suisse, mais au niveau du Jura, je pense que c'est quand même un vallon particulier, le vallon du Folpotat. [...] On jouit d'un certain calme, il faut dire, ici. Et d'une nature intacte, avec beaucoup de sources d'eau, cours d'eau » (homme, 45 ans, Soulce).

Comme pour les autres sites, le climat figure en bonne place dans la description du lieu :

« C'est le paysage, je pense qu'on a un climat, au sein du Jura, qui est bien, parce qu'il y a pas de brouillard dans ce vallon. [...] alors que si vous allez dans la vallée de Delémont, c'est une tare. On vit des périodes au brouillard qui dure. C'est 600 mètres, donc c'est quand même un peu plus rude que Delémont au niveau des températures, on a toujours deux degrés de moins, mais c'est quand même bien plus appréciable, vivable, que le climat des Franches-Montagnes » (homme, 42 ans, Soulce).

L'esthétique découlant de la combinaison des conditions « naturelles » et du bâti est également évoqué :

« C'est avant tout un lieu tranquille. Un petit joyau de nature, mais aussi de patrimoine, parce que les trois quarts des maisons, c'est des anciennes fermes qui sont pour la plupart bien rénovées. Donc c'est ces deux choses là qui font la beauté du lieu, à mon avis » (homme, 33 ans, Soulce).

Ensuite, le lieu n'est pas seulement présenté à travers ses qualités environnementales. Il est aussi associé à l'image d'une « communauté » soudée, où l'interconnaissance forte favoriserait la solidarité sociale. A Soulce, le faible nombre d'habitants (256) est propice à ce type de discours.

« C'est ce qu'on a toujours voulu offrir à nos enfants. Un village, la sécurité, le calme, une vie... je sais pas, pas la petite maison dans la prairie mais pas loin quoi. C'est un peu vrai qu'en tant qu'enseignante, je peux vous dire je vois des différences entre les enfants de même âge, si j'enseigne dans les petits villages ou bien si je vais enseigner dans les villes. Delémont, qu'est pas une grande ville, mais l'état d'esprit des gosses ! [...] C'est des choses pour moi qui ici, personne n'a ça. On peut les laisser aller avec les copains dans la forêt faire une cabane » (femme, 36 ans, Soulce)

Il faut également noter dans la citation précédente l'attention donnée à la transmission intergénérationnelle, les enfants devenant source de motivation pour habiter dans un lieu. La proximité et l'interconnaissance entre habitants participent de la qualité de vie et permettent de le différencier d'autres lieux (les « villages-dortoir » ou la ville).

« C'est un village vivant, et ça, ça me plaît. Parce que je trouve qu'il y a des lieux très joli, par exemple, au bord du lac, et en fait c'est pas des lieux qui vivent, c'est des lieux qui sont habités le week-end ou des choses comme ça. Tandis qu'ici, les gens sortent, les gens utilisent le magasin, amènent leurs enfants à l'école, se promènent beaucoup. Y a vraiment quelque chose de très vivant dans ce village. Et les gens investissent aussi beaucoup leur jardin, sont souvent dehors, apprécient tout ça. Voilà, c'est vraiment de l'ordre de la qualité de vie, [...] dans un très bel endroit. Ça je trouve vraiment important. Parce qu'un beau lieu mais qui est mort... [...] Si c'est des villages qui doivent devenir des villages-dortoirs, ça c'est dommage » (femme, 44 ans, Soulce).

L'interconnaissance forte peut devenir oppressante :

« Je sais que dans les grands villages, les gens sont voisins sans forcément se parler. Tandis qu'ici, si vous avez pas envie de parler à quelqu'un, ben tôt ou tard, vous vous retrouvez bien seul. Vous êtes presque obligés d'avoir des contacts avec les gens » (femme, 51 ans, Soulce).

Mais, même dans les deux communes plus importantes, ce type de sociabilité (associée à la taille et à la forme du village) est très apprécié. A Saint-Cergue par exemple, malgré la forte croissance de la population ces dernières vingt années, les images liées au village, à l'intimité sont mentionnées par la plupart des enquêtés :

« Saint-Cergue, c'est un petit village où y a une âme. C'est vrai que c'est un point qui est assez rare, déjà, dans les petits villages de la région. On a un centre, y a pas mal d'animations qui sont organisées. Je dirais pratiquement tout le monde se connaît. Y a beaucoup de chaleur dans le village » (femme, 36 ans, Saint-Cergue).

Les habitants ont l'impression de faire partie d'une communauté, non seulement en opposition aux villages proches (ils ne sont pas cités ici, mais d'autres enquêtés mentionnent volontiers Arzier ou Genolier, considérés comme abritant des classes plus aisées) mais aussi en comparaison à la ville.

« Y a une entraide, qu'on va pas trouver dans une grande ville » (femme, 36 ans, Saint-Cergue).

Qu'elle soit fantasmée ou non, la solidarité entre habitants participe d'une ambiance subjectivement partagée.

« T'en as un qui a un pépin, ça se sait vite, et t'as tout de suite aussi des coups de main. T'as plein de gens qui viennent t'offrir des coups de main. Je pense que tu peux être en ville, dans un immeuble, il peut t'arriver des choses, t'es tout seul. C'est beaucoup plus individualiste » (femme, 52 ans, Soulce).

A Verbier, en dépit des 2000 résidents recensés parmi les 7000 habitants que compte la commune de Bagnes, la dimension intimiste et communautaire n'est pas absente, elle est même revendiquée par certains de ses habitants.

« Sous le vernis de la station renommée, se cache encore un vrai village, et des gens avec qui j'ai grandi » (Marie in Joyce, Pankhurst 2009)

Les interactions sociales sont décrites, là aussi, comme particulièrement privilégiées et ajoutant à l'attrait du lieu.

« Le truc qui m'a bien plu, c'était qu'il y a quand même une ambiance de village, malgré que l'hiver il y a 35'000 personnes. L'été on se connaît quand même tous et tu crées un petit monde autour de toi. Déjà je trouve différent sur le canton de Vaud, c'est pas spécifique à Verbier, mais quand tu vas à la boulangerie, à force de voir la boulangère pour finir tu la tutoies, tu lui touches un mot l'hiver même s'il y a une longue file d'attente pleine de touristes. Les gens te disent quand même bonjour, comment tu vas... Il y a quand même une ambiance de village et ça j'avais pas du tout à Préverenges » (homme, 32 ans, Bagnes).

Ainsi, dans les trois lieux étudiés, les facteurs d'attraction portent tout autant sur des attributs « naturels » (le paysage, le panorama, le climat, etc.) que sur des dimensions « sociales » (l'interconnaissance, la solidarité, la simplicité, etc.) ; les deux niveaux étant souvent interconnectés dans le discours.

Des lieux de résidence mis en cohérence aux parcours de vie

Dans le discours plus ou moins cohérent, plus ou moins réflexif, qu'ils construisent sur leur propre parcours de vie, les individus mettent en rapport les lieux habités aux événements jalonnant le parcours de vie, ainsi qu'aux réseaux de relations interpersonnelles. Cette mise en cohérence prend trois formes différentes chez les enquêtés : les lieux habités ou types de lieux recherchés sont dits correspondre à la personnalité et aux aspirations de celui qui les choisit ; le lieu de migration est pensé en rupture aux lieux antérieurs ; le choix du lieu de résidence est le fruit d'une décision collective qui implique des membres de sa famille.

Beaucoup se réclament d'une certaine affinité pour des types de lieux tout au long de leur parcours de vie. L'installation dans un village ou une station de montagne n'est donc pas un changement radical d'environnement de vie, mais relève d'une certaine continuité de la trajectoire :

« Vivre en ville, ça va pas avec ma personnalité. Moi j'aime bien être à la campagne, dans la nature » (homme, 45 ans, Soulce).

L'opposition entre ville et campagne est dans ce contexte beaucoup mobilisée :

« La ville m'agitait beaucoup, je cherchais des moyens pour en sortir, mais en ville je trouvais pas. Je trouvais pas cette paix que jusqu'à maintenant j'ai trouvé ici » (homme, 38 ans, Soulce).

Le type de lieu importe souvent davantage que la singularité du lieu lui-même. Ce sont ses caractéristiques génériques qui sont recherchées :

« Le fait d'habiter dans un village, je suis née dans un petit village, et je concevais pas ma vie dans autre chose que dans un village. J'ai habité en ville, avant de venir ici, j'ai habité à la Chaux-de-Fonds pendant deux ans. J'aimais bien la ville, mais je me voyais pas vivre toute ma vie dans une ville » (femme, 51 ans, Soulce).

A l'inverse, l'installation dans un lieu qualifié de rural ou de montagnard² est explicitement expliquée en tant que coupure par rapport aux lieux habités antérieurement. Là aussi, le lieu privilégié est jugé correspondre à une phase de vie :

² La question de la catégorisation des lieux (montagnard, rural, campagnard, urbain, etc.) est centrale dans notre recherche, mais elle fera l'objet de publications antérieures. Nous

« Au Soudan, vous êtes deux ans à Khartoum, c'est le désert, c'est l'Harmattan, le zef chaud dans la gueule toute l'année. Vous arrivez ici, c'est une abondance de vert, c'est magnifique. C'est pour ça que ça m'a tilté ». (homme, 59 ans, Soulece)

Ce sont dans ces cas autant les qualités elles-mêmes du lieu de migration que la perception négative du lieu de départ qui entrent en jeu.

"I'd lived in New Zealand for 10 years, where I came, and then [in] a more kind of normal lifestyle, you know, I had one job for five years, in one place. I was just when I came back, I left New Zealand, I went back to England, and I decided I wasn't prepared to live the lifestyle in England anymore" (femme, 42 ans, Bagnes).

La décision de s'installer dans un lieu – même initialement de manière temporaire – est souvent rapportée à une transition dans son parcours et à un choix délibéré. Dans ces cas, c'est l'idée de choix – même collectif – qui est valorisé par rapport à celui de contrainte ou de hasard.

« Je me suis mariée avec un homme de la campagne aussi, et nous sommes partis en voyage au Québec. On avait un trip Canada, Québec, et grands espaces, bucherons, vie authentique, un peu plus rude. Alors on a fait un voyage là-bas, et en rentrant (on a fait un voyage de six mois à peu près) ça a été un choc, et on avait envie de forêts, d'espace, d'un coin chez nous » (femme, 43 ans, Saint-Cergue).

Dans d'autres cas, la contingence est davantage invoquée pour justifier d'un changement de lieu et en l'occurrence de vie.

« Et j'étais là, et un jour, je me suis dit, j'avais 25 ans ou comme ça, je sais plus skier, j'ai passé sept ans aux States sans skier vraiment, et quand j'y vais, j'arrive plus à faire ce que je faisais quand j'avais 15 ans, et ça m'énerve, alors soit je vais arrêter... [...] ou bien je continue à skier. Et c'est là où je suis venue à la montagne. Je me suis dit : « Bon, alors, je veux faire une saison ». Et j'ai choisi Verbier parce que tu peux acheter un skipass en novembre, et tu peux aller skier tous les jours jusqu'à fin avril. » (femme, 37 ans, Bagnes).

Mise à distance et mise à proximité : une tension au fondement du choix résidentiel

L'installation dans des espaces qualifiés de ruraux ou montagnards signifie moins une mise à l'écart complète qu'elle n'est le résultat d'un arbitrage entre différentes proximités qu'il s'agit de se ménager. L'accessibilité (au lieu de travail, aux amis, à la famille...) reste une valeur très importante aux yeux des enquêtés, bien que toutes les ressources qui restent à disposition ne sont pas exploitées effectivement. En même temps que cette mise à proximité, le choix de résidence révèle une volonté toute aussi forte de mise à distance d'une phase de vie antérieure, qui correspond à un lieu précis ou à un type de lieu. Les aménités identifiées dans celui-ci sont ainsi particulièrement mises en avant, souvent en opposition par rapport à celles du lieu de départ. Ainsi ces deux pôles sont évoqués simultanément par la plupart des enquêtés : la pondération de différents types de proximité (travail, loisirs, offres culturelles, réseau social et familial) se conjugue à une mise à distance de la ville (comme catégorie générique) et un rapprochement de la « nature ».

choisissons, par conséquent, de ne pas l'aborder explicitement dans cet article, sauf lorsque nous faisons état des oppositions (ville-campagne, par exemple) mobilisées par les enquêtés.

A Saint-Cergue, la situation géographique (entre deux agglomérations importantes que sont Genève et Lausanne) est considérée comme privilégiée et comme décisive dans la migration :

« Ça aurait pu être ailleurs, effectivement, mais, c'est parce que c'est proche. Y a une donnée économique. A l'époque, mon ex-mari travaillait sur Genève, donc c'était la possibilité d'être ailleurs, tout en continuant de travailler sur Genève » (femme, 43 ans, Saint-Cergue).

La proximité des services, qu'ils soient présents dans le lieu même ou dans une ville jugée relativement proche, compte dans la migration. Une localisation minimisant les temps de trajets est souvent souhaitée.

« D'un point de vue culturel, on est pas trop, trop loin de ces centres, on peut aller à Lausanne, à Genève, à l'opéra, aux concerts. C'est quand même assez à proximité. C'est un déplacement qui est pas trop pénible. Moi, j'ai travaillé à Genève, c'est un trajet de 35 minutes le matin et le soir, c'est pas particulièrement pénible, si on habite à Genève, au mauvais côté, on a les mêmes trajets, le même temps de déplacement » (homme, 61 ans, Saint-Cergue)

Un enquêté dans la vallée de Bagnes a déménagé de Verbier à un village situé à quelques kilomètres pour y trouver le calme dont il déplorait le manque dans la station. Mais il n'attache pas pour autant moins d'importance à l'accessibilité aux différents services qu'il continue de bénéficier et la liberté que sa situation lui procure :

« C'est très calme. On est dans une rue piétonne, il y a quelques tracteurs, des motocyclettes qui passent, peu de voitures. Nous on aime cette simplicité de vie dans un village suisse. Les gens sont très sympathiques. Si on veut aller à Verbier faire des achats, ou au restaurant, c'est pas loin, même l'hiver on peut descendre dans la vallée, Lourtier, Châble » (homme, 67 ans, Bagnes).

Comme on l'a vu plus haut, le choix de Soulce, St-Cergue ou Verbier est pour tous les enquêtés motivé par l'accessibilité à des espaces « naturels »

« On est proche d'une nature, sauvage, au pas de notre porte » (femme, 43 ans, Saint-Cergue)

Ces aménités environnementales, qu'elles soient liées au paysage ou à la possibilité de loisirs en plein air, est bien souvent couplée à la valorisation d'une situation privilégiée, matérialisée par une bonne intégration aux réseaux de transports routiers et ferroviaires³. A Verbier, l'atmosphère cosmopolite dissipe encore le sentiment d'isolement.

« C'est un coin de paradis (à quelques heures des plus grandes métropoles européennes) par lequel transite le monde entier... des rencontres insolites se font, tout se mélange... le temps et la vie filent à toute vitesse, toutefois, il faut bien avoir les pieds sur terre autrement on en perdrait vite la tête... pour s'évader, se ressourcer en un claquement de doigt, notre magnifique nature s'ouvre à nous et c'est le meilleur remède » (Agnès et Daniela in Joyce, Pankhurst 2009)

A Soulce, le village est tout de même qualifié d'éloigné des grands centres, mais certains enquêtés ne le considèrent pas comme un désavantage et ne cultivent pas un sentiment de marginalisation.

« Je dirais que c'est un petit bled paumé, entouré de verdure. Mais c'est quand même, oui, faut vouloir y venir. [...] Parce que t'as tous les moyens de

³ Des lignes régionales de chemin de fer atteignent le village de Saint-Cergue et le village du Châble, duquel la station de Verbier peut être atteinte rapidement en bus.

communication possible ici, t'as internet, t'as la télé, donc t'es pas complètement paumé, c'est pas vrai. T'as tout ce qu'il faut, même des fois plus. Parce que quand t'es à l'extérieur des fois, t'as justement l'impression que t'es un peu loin de tout, donc souvent, tu te donnes plus les moyens de communiquer, de profiter un peu de tout ça » (femme, 52 ans, Soulce)

Est évoqué dans cette citation un sentiment qui est récurrent chez certains : la prétendue simplicité de la vie des villages en opposition au climat social malsain et aux tentations de la ville.

L'isolement ou la coupure n'est pas recherché par tous, notamment à Verbier où une bonne liaison routière permet de conserver une accessibilité facilitée aux centres urbains :

« A 1500 mètres d'altitude, près des magnifiques montagnes mais pas si loin des plaines, du lac, c'est l'endroit idéal pour un montagnard qui ne veut pas être coupé du monde » (Sam cité dans Joyce, Pankhurst 2009)

En de rares occasions toutefois, l'isolement est une caractéristique recherchée.

« Non, non, je suis pas isolé, mais disons que, moi, j'ai aussi choisi ce village parce qu'il était retiré, c'est pas pour aller chez les gens, aller voir les gens tous les jours. J'ai pas besoin de ça [...] J'ai trouvé un emploi pour profiter de rester ici, parce que j'avais besoin de me retrouver, justement, dans ce genre de contexte » (homme, 59 ans, Soulce).

Pour chacun, l'équilibre entre mise à distance et mise à proximité est savamment recherché ; il s'agit d'un équilibre dont la stabilité peut être remise en cause par un événement affectant la vie du résident (naissance d'un enfant, changement de travail, etc.).

Conclusion : des eldorados montagnards ?

Cet article vient éclairer la problématique des choix résidentiels. Il permet de comprendre ce qui attire des individus dans certains lieux. Certains des attributs propres aux lieux relèvent de la fonction touristique des sites choisis (Verbier par exemple) mais plus largement d'un imaginaire touristique qui associe positivement ces lieux à des eldorados. Quel est le statut de la montagne dans ce contexte ? Qualifiée depuis longtemps de milieu spécifique, la montagne joue-t-elle un rôle dans les motivations des individus à migrer dans les lieux que nous étudions ? Au vu des premiers résultats, il est loisible de dire que, pour tous les enquêtés, la montagne s'apparente à un milieu qui tire sa spécificité tout à la fois des conditions environnementales (avec un climat, un paysage, qui sont qualifiés justement de « montagnards ») et des conditions sociales (une ambiance, une sociabilité particulières) qui seraient plutôt rapprochées de caractéristiques « rurales ».

Cet article permet aussi de comprendre la gestion de la distance qu'opèrent les individus lorsqu'ils choisissent un lieu. Comme nous l'avons vu, ils s'efforcent de se rapprocher de certaines ressources et de s'éloigner de contraintes. Au-delà de simple facteurs attractifs et répulsifs, l'article contribue à montrer que les décisions de mobilité résidentielle s'inscrivent toujours dans un parcours de vie qu'il s'agit de comprendre dans toute sa complexité. La mobilité résidentielle implique de s'intéresser à la temporalité des événements du parcours de vie et aux réseaux sociaux et familiaux dans lesquels sont insérés l'individu.

On sait que les lieux participent de la définition identitaire d'un individu, au même titre que le statut social, la profession ou les qualités psychologiques. Mais dans la manière que les

individus racontent leur vie, les lieux sont-ils de simples cadres dans lesquels se déroulent les événements qui affectent la vie des individus ? Ne sont-ils pas des opérateurs actifs dans le récit biographique ?

Bibliographie

Benson Michaela C. (2010). "The context and trajectory of lifestyle migration", *European Societies*, 12(1), pp. 45-64.

Benson Michaela, Karen O'Reilly (2009). "Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration", *The Sociological Review*, 57(4), pp. 608-625.

Cailly Laurent (2007), « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », *Annales de Géographie*, n° 654, pp. 169-187.

Camenisch Martin, Bernard Debarbieux (2011). « Migrations, trajectoires biographiques et sociétés locales dans les Alpes aujourd'hui », *Revue de Géographie Alpine*, 1.

Chadefaud Michel (1988), *Aux origines du tourisme dans les Pays de l'Adour : du mythe à l'espace. Un essai de géographie historique*. Pau, L+D.

Cognard Françoise (2010). « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. *L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, Thèse de géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Crettaz Bernard (1993). *La beauté du reste, confessions d'un conservateur de musée sur la perfection et l'enfermement de la Suisse et des Alpes*. Genève, Zoé.

Cresswell Tim (2009). « Place ». In: Kitchin Rob & Nigel Thrift (eds.). *International Encyclopedia of Human Geography*. Amsterdam, Elsevier, pp. 169-177.

Debarbieux Bernard (2006). « Prendre position: réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie ». *L'Espace géographique*, 4, pp. 340-354.

Diener Roger, Jacques Herzog, Marcel Meili, Pierre de Meuron, Christian Schmid (2006), *La Suisse. Portrait urbain*, Bâle, Birkhäuser.

Elder Glen H., Janet Zollinger Giele (eds.) (2006), *The craft of life course research*, New York, Guildford Press.

Entikin Nicholas (1991). *The Betweenness of Place*. Berkeley, University of California Press.

Findlay A M and F L N Li (1997). "An auto-biographical approach to understanding migration: the case of Hong Kong emigrants". *Area*, 29, 1, pp. 34-44.

Giddens Anthony (1994 [1990]). *Les conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan.

Giddens Anthony (1991). *Modernity and Self-Identity*. Cambridge, Polity Press.

Hervieu Bertrand et Jean Viard (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Marseille, L'Aube.

- Joyce Jason, Ben Pankhurst (2009). *Loverbier*. London, Charlescannon.
- Kaufmann Jean-Claude (2004). *L'Invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris, Armand Colin.
- Latour Bruno (2006). *Changer la société. Refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte.
- Massey Doreen (1991). "A Global Sense Of Place". *Marxism Today* (June), pp. 24-29.
- Matos Rafael (2007). « Les nouvelles vertus de l'air de montagne dans la promotion touristique des stations alpines ». In Bender Gabriel (éd.). *Tourisme et vacances. Une machine qui change le monde et le regard*. Sembrancher, CREPA.
- McAdams Dan P. (1993), *The stories we live by. Personal myths and the making of the self*, New York, Guildford Press.
- Moss Laurence A. (2006). *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and their Cultures*. Wallingford, CABI Publishing.
- Mulder Clara H., Thomas J. Cooke (2009). "Family Ties and Residential Locations", *Population Space Place* 15, pp. 299-304.
- Ni Laoire Caitriona (2000). "Conceptualising Irish rural youth migration: a biographical approach". *International Journal of Population Geography* 6, pp. 229-243.
- Perlik Manfred (2001). *Alpenstädte - Zwischen Metropolisation und neuer Eigenständigkeit*. Bern, Geographisches Institut der Universität Bern.
- Petite Mathieu (2005), « La réappropriation locale du phénomène touristique. Le cas de Verbier (Suisse) ». *Revue de géographie alpine* 3, pp. 57-78.
- Price Martin F., Laurence A. Moss, P. W. Williams (1997) « Tourism and amenity migration ». In B. Messerli et J. D. Ives (eds.). *Mountains of the world: a global priority*. New York, Carnforth, Parthenon Publishing Group, pp. 249-280.
- Reichler Claude (2005). « Le bon air des Alpes. Entre histoire culturelle et géographie des représentations ». *Revue de Géographie Alpine* (1), pp. 9-14.
- Relph Edward (1976). *Place and Placelessness*. London, Pion.
- Ricoeur Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Sapin, Marlène, Dario Spini, Eric Widmer (2007), *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*. Lausanne, Presses Polytechniques universitaires romandes
- Somers Margaret S. (1994), "The narrative constitution of identity: A relational and network approach", *Theory and Society*, Vol. 23, No. 5, pp. 605-649.
- Tuan Yi-Fu (1977). *Space and place: the perspective of experience*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Urry John (2005 [2000]). *Sociologie des mobilités : une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris, Armand Colin.
- Viard Jean (1984). *Penser les vacances*. Arles, Actes Sud.
- Walter François (1991). « La montagne des Suisses. Invention et usages d'une représentation paysagère (18e-20e) ». *Études Rurales*, pp. 121-124.